

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5785

Société :

48502

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MORJANE chaibia

Date de naissance : 01.01.1949

Adresse :

Tél. 06 60 63 69 11

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. AZHARI Mustapha  
OPHTALMOLOGUE  
131, Boulevard Aboumoumen  
4ème Etage N° 15 CASA  
Tél / Fax 0522 27 00 01

Date de consultation : 30.09.2020

Nom et prénom du malade : MORJANE CHAABIA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Keratite et chlamydeux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/10/2020

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
30/09/2020	C		Gros	DR. 100% POUR LA MISE EN MARCHÉ
OCT 2020	C		Gros	DR. 100% POUR LA MISE EN MARCHÉ

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
PHARMACIE OLYMPIA 55,Rue Sijlmissa Belvédère - Casablanca	30.09.2020	1761.00
PHARMACIE OLYMPIA 55,Rue Sijlmissa 21		111.50 179.00

# ~~Rue Castelnau 31 ANALYSES RADIOGRAPHIES~~

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	H D ————— G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Dr. Mustapha AZHARI**

Spécialiste des Maladies  
et de la Chirurgie des Yeux  
Ancien Interne des hôpitaux  
de Toulouse (France)



**الدكتور مصطفى أزهري**

اختصاصي في أمراض  
وجراحة العيون  
طبيب سابقاً بمستشفيات  
تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول  
العدسات اللا صلقة

30 septembre  
Casablanca, le  
2020

**Mme MORJANE CHAABIA**

99,00

PHYLARM



sérum pour lavage oculaire 2 à 3 fois par jour

147,00

THEALOSE COLLYRE



1 GOUTTE X 3 à 5 FOIS PAR JOUR, dans les deux yeux,  
pendant 2 Mois

230,00

TRAVATAN: collyre



6 118001 070619

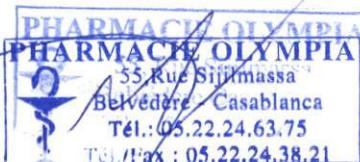
Laboratoires Sothema Bouskoura  
Travatan® 40 µg/ml collyre en solution, 2,5 ml  
A.M.M. N° 54/13 DMP/ 21/NCV

PPV : 230 DHS

406151

1 goutte par jour, le soir à 21h, dans les deux yeux, pendant 1  
Mois

476,00



Dr. AZHARI  
OPHTALMOLOGUE  
31, Boulevard N. 15  
4ème Etage N. 15  
Tél./Fax : 05.22.24.63.75  
Casablanca  
M. Mustapha AZHARI  
131

مشفى عبد المومن (زاوية زنقة كاليان) إقامة جوهرة عبد المومن - الطابق 4 - الرقم 15 - الدار البيضاء  
131, Bd. Abdelmoumen (Angle Rue Galien) Résidence Jawharat Abdelmoumen - 4 è Etage N° 15 - Casablanca  
Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azamus2000@yahoo.fr

**Dr. Mustapha AZHARI**

Spécialiste des Maladies  
et de la Chirurgie des Yeux  
Ancien Interne des hôpitaux  
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme  
Contactologie



**الدكتور مصطفى أزهري**

اختصاصي في أمراض  
وجرأة العيون  
طبيب سابق بمستشفيات  
تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الدوول  
الجراحة المنشورة

**05 octobre  
2020**

Casablanca, le .....

**Mme MORJANE CHAABIA**

**PHYLARM**

44,40

**CELLUVISC: COLLYRE**



CELLUVISC® 4mg/0.4ml  
Collyre en récipient unidose  
6118001251414  
PPV:44DH40  
Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

1 goutte 3 à 4 fois/ jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

**DEXAFREE UNIDOSES**



1 goutte x 2 par jour pendant 03 jours, dans les deux yeux

**PHARMACIE OLYMPIA**  
55, Rue Sijilmassa  
Belvédère - Casablanca  
Tél.: 05.22.24.63.75  
Tél./Fax : 05.22.24.38.21

Dr. Moustapha  
OZAHARI  
OPHTHALMOLOGUE  
55, Rue Sijilmassa  
Belvédère - Casablanca  
Tél.: 05.22.24.63.75  
Tél./Fax : 05.22.24.38.21  
E-mail : azmus2000@yahoo.fr

131. شارع عبد المؤمن (دويبة زنقة كاليان) إقامة جوهـة عبد المؤمن - الطابق 4 - الرقم 15 - الدار البيضاء

131, Bd. Abdelmoumen (Angle Rue Galien) Résidence Jawharat Abdelmoumen - 4<sup>th</sup> Etage - N° 15 - Casablanca

Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azmus2000@yahoo.fr

**Dr. Mustapha AZHARI**

Spécialiste des Maladies  
et de la Chirurgie des Yeux  
Ancien Interne des hôpitaux  
de Toulouse (France)

Laser Excimer - Strabisme  
Contactologie



**الدكتور مصطفى أزهري**

اختصاصي في أمراض  
و جراحة العيون  
طبيب سابق بمستشفيات  
تولوز - فرنسا

جراحة بالليزر - علاج الحول  
العدسات اللا صفة

14 octobre 2020

Casablanca, le .....

**Mme MORJANE CHAABIA**

PHYLARM

sérum pour lavage oculaire 2 à 3 fois par jour aux deux yeux

178.90

MONOPROST UNIDOSES



1 goutte le soir , dans les deux yeux, pendant 3 Mois



Monoprost 50 microgrammes/ml  
collyre en solution en récipient unidose  
PPV : 178.90 DH  
AMM Maroc N° 496/17 DMP/21/NNP  
6 118001 072583  
Distribué par le laboratoire SOTHEMA,  
BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc



131, Boulevard Abdelmoumen  
4ème Etage N° 15 CASA  
Tél / Fax 0522 27 60 61

131، شارع عبد المؤمن (زاوية زنقة كاليان) إقامة جوهرة عبد المؤمن - الطابق 4 - الرقم 15 - الدار البيضاء

131, Bd. Abdelmoumen (Angle Rue Galien) Résidence Jawharat Abdelmoumen - 4 è Etage - N° 15 - Casablanca

Tél. / Fax: 05 22 27 60 61 - Tél. : 05 22 47 30 38 / E-mail : azamus2000@yahoo.fr